

Déclaration des droits du participant à l'expérience

Toute personne invitée à participer à une étude de recherche a le droit :

1. d'être informée de la nature et de l'objectif de l'étude.
2. d'avoir une explication des procédures à suivre dans le cadre de l'étude de recherche et de savoir si l'un des médicaments, dispositifs ou procédures diffère de ce qui serait utilisé dans la pratique courante.
3. de recevoir une description des effets secondaires, des désagréments ou des risques auxquels vous pouvez raisonnablement vous attendre au cours de l'étude.
4. d'être informée de tout avantage que l'on peut raisonnablement attendre de la participation à l'étude, le cas échéant.
5. d'être informée des procédures, médicaments ou dispositifs alternatifs qui pourraient être utiles, ainsi que de leurs risques et avantages par rapport aux procédures, médicaments ou dispositifs proposés.
6. d'être informée des types de traitements médicaux disponibles, le cas échéant, en cas de complications.
7. d'avoir la possibilité de poser toute question concernant l'étude de recherche avant d'accepter de participer et à tout moment au cours de l'étude.
8. d'être informée que les personnes peuvent refuser de participer à l'étude de recherche. La participation est volontaire. Les participants à la recherche peuvent refuser de répondre à toute question ou mettre fin à leur participation à tout moment, sans pénalité ni perte des avantages auxquels ils pourraient avoir droit. Leur décision n'affectera pas leur droit à recevoir les soins qu'ils recevraient s'ils ne participaient pas à l'expérience.
9. de recevoir une copie du formulaire de consentement écrit, signé et daté, ainsi qu'une copie de ce formulaire.
10. d'avoir la possibilité de décider librement de consentir ou non à l'étude de recherche, sans aucune force, contrainte ou influence induite.

Si vous avez des préoccupations ou des questions concernant l'étude, contactez les chercheurs dont le nom figure en haut du formulaire de consentement.

Si vous ne parvenez pas à joindre un membre de l'équipe de recherche et que vous avez des questions d'ordre général, ou si vous avez des préoccupations ou des plaintes concernant l'étude de recherche, l'équipe de recherche, ou des questions sur vos droits en tant que participant à la recherche, veuillez contacter :

- UC San Diego Office of IRB Administration par e-mail : irb@ucsd.edu ou appelez au 858-246-4777